

LE NOUVEL ESSOR D'ERQUY

LETTRE D'INFORMATION de l'association

Edition
Février 2014
N° 18

Directeur de la publication : Pierre Pelan

Siège social : 10 impasse du Rocher Morieux - 22430 ERQUY

Imprimerie : Atelier Fanik - PLANCOET

2014 année électorale faisons nous entendre

Le 23 mars prochain nous sommes appelés à élire un nouveau conseil municipal. Tout au long de la mandature notre association a été un témoin attentif et actif de la vie municipale. Nous nous sommes faits les porte-paroles de beaucoup d'entre vous lors de certaines consultations, nous vous avons invité à débattre lors de réunions et de cafés citoyens et même à manifester. Notre bulletin s'est voulu un trait d'union avec vous.

Dans ces actions, ce qui nous a animé se résume ainsi: développer l'expression citoyenne, promouvoir la démocratie, préserver la qualité de la vie à Erquy pour tous, redonnera notre ville son dynamisme.

Les thèmes que nous avons abordés sont au cœur de la campagne électorale : le pôle de santé pluridisciplinaire, la requalification du Cap, le projet de ZAC de la Couture, la politique du logement, le projet éolien en mer. Vous avez été nombreux sur ces différents sujets à vouloir être mieux informés, être entendus, à demander que vos remarques soient prises en compte, ce qui jusqu'ici n'a guère été le cas.

La campagne électorale est un moment privilégié pour se faire entendre, mettons le à profit soyons offensifs pour dire que Erquy est certes une station balnéaire dans un cadre exceptionnel, mais aussi un lieu de vie, de loisir et de travail tout au long de l'année. Pour rester attractif, pour conserver sa qualité de vie, Erquy a besoin de services adaptés à la situation, de conserver sur place ses jeunes et de préserver un cadre naturel exceptionnel.

CA Novel Essor

Eolien en mer

Le consortium Ailes Marines a fait connaître son intention de poursuivre le développement du projet éolien en baie de Saint-Brieuc. Ce n'est pas une surprise, la tonalité du débat public de cet été laissait peu de place au doute. La Commission nationale du débat public et Ailes Marines considèrent d'ailleurs que les participants ont adhérents globalement aux caractéristiques du projet.

C'est assurément vrai en ce qui concerne les "institutionnels" qui ont beaucoup insisté sur les effets positifs pour l'emploi et sur les retombées industrielles pour la région. C'est beaucoup moins vrai pour les particuliers qui ont souvent exprimé inquiétudes et interrogations sur l'impact environnemental du projet, son coût et ses effets négatifs sur les activités marines.

De la décision d'Ailes Marines deux points qui peuvent être lourds de conséquences pour Erquy et la Côte de Penthièvre sont à retenir:

Les études doivent se poursuivre, notamment l'étude d'impact qui n'est toujours pas disponible. Ceci implique qu'il n'y a toujours pas de certitude de l'effet de l'implantation des éoliennes sur l'écosystème en particulier durant la période de construction.

Les fondations de type jackets ont toujours privilégiées, mais celles de type gravitaire pourraient être finalement retenues. Si ce choix est confirmé parce que moins coûteux, ce sont 300 000 tonnes de béton qui seront injectées sur les fonds de la baie et les excavations qui bouleverseront l'écosystème. Le risque est très grand pour l'avenir de la pêche côtière et nos ressources halieutiques.

Par ailleurs RTE a décidé de raccorder le parc éolien au réseau électrique à partir du poste de la Doberie en Hénansal avec un atterrissage des câbles sous marins à Caroual. C'est une nouvelle contrainte pour Erquy et des risques liés aux émissions électromagnétiques non connus.

Ainsi Erquy à défaut d'avoir été sélectionné comme port de maintenance du parc éolien risque fort de subir les contraintes et les conséquences environnementales négatives de la construction du par cet du raccordement à terre. Nos pêcheurs malgré les accords passés restent inquiets.

Tout n'est pas encore joué, trois enquêtes publiques seront organisées d'ici quelques mois, il nous appartiendra d'être vigilants. Que l'on soit favorable ou non à ce projet, à l'éolien comme source de production d'électricité, l'exemplarité en matière de gestion technique, financière et de suivi environnemental est impératif. Un projet qui s'inscrit dans une dynamique de développement durable, ne peut y déroger. A nous de le rappeler à l'ensemble des acteurs de ce projet et à avoir un comportement irréprochable.

Pierre pelan

Si vous appréciez notre
action, merci de faire circuler ce
bulletin dans votre entourage

RÉUNION PUBLIQUE

« Vieillir à Erquy aujourd'hui ... et demain ? »

Où en sommes-nous à Erquy face au vieillissement de la population ? Lorsqu'on aborde le sujet avec les uns ou les autres les inquiétudes, les interrogations dominent.

L'étude de la population à partir des données du dernier recensement et les projections faites par FCH conseil pour 2020 et 2030 font ressortir qu'Erquy présente un vieillissement de la population bien supérieur à celui des côtes d'Armor en général : 51% de personnes ont plus de 60 ans, (chiffres de 2010) ce chiffre est de 30% pour le département. Sur le canton vivent 2 068 de personnes de plus de 75 ans et plus, dont 36% à Erquy. L'attractivité de notre territoire en est la cause.

Les estimations réalisées lors révèlent une augmentation de 36% des habitants âgés de plus de 60 ans d'ici à 2030, et de 45% des plus de 75 ans à cette même date. Durant cette même période de 2009 à 2030, la dépendance n'augmente que de 15% alors que le maintien à domicile augmentera de 75%.

Le maintien à domicile correspond à la fois à un souhait des personnes concernées et à la politique menée tant par l'Etat que par la ville. On constate toutefois que les besoins en aide médicalisée augmentent peu.

Sylvie Bouvet, à partir de son expérience depuis 2008, a ensuite présenté la situation sur Erquy et Pléneuf pour certaines prestations:

L'EHPAD (établissement d'hébergement pour adultes dépendants) dispose à Erquy d'une capacité de 30 logements dont 4 temporaires-26 permanents.

Les jardins d'Erquy, structure privée, offre 58 places.

À Pléneuf, la capacité sera de 50 places en EHPAD 25 en EHPA et de 94 dans le privé.

Le canton dispose également de 8 familles d'accueil qui sont fort appréciées.

La Maison des services à la personne (=ex Comité d'entraide cantonal situé à Pléneuf) gère 75 000 heures d'intervention pour 1,5 à 1,7 millions de dépenses. Il est à noter qu'elle ne dispose pas d'aides soignantes.

Portage de repas par la municipalité.

Des facilités de transport pour les courses et certaines activités.

Des services d'aide à la personne d'origine privée qui ne sont pas chiffrables.

Des échanges avec les participants à la réunion, il ressort:

Tous les dispositifs énoncés ont un coût qui, même géré au mieux, reste important pour les familles. Le niveau moyen des retraites est ici inférieur à 1000 € par mois. Un séjour en maison médicalisée est une dépense de 1200 à 1800 € par mois.

Le Conseil général a injecté 145 millions d'€ en 2013 pour l'autonomie des personnes âgées dont 64,85 millions au titre de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie). Ces aides peuvent, entre autres, permettre d'adapter les logements anciens et de favoriser ainsi le maintien à domicile le plus longtemps possible conformément au souhait des personnes âgées qui rejoint celui des instances dirigeantes.

Pour repousser la dépendance, maintenir le lien social est important, assurer notamment un accompagnement éducatif, lire et faire lire. Les bénévoles et associations s'en chargent en partie.

Reste une responsabilité importante aux « politiques » qui, au niveau de l'Etat, ne semblent pas avoir compris que maintenir un numerus clausus si bas n'a pas fourni un nombre satisfaisant de médecins et de personnels de santé et qui, aujourd'hui encore, ne valorisent pas les fonctions des aides soignantes et des intervenants à domicile et entravent la formation et une juste rémunération.

Des pistes de développement ont été évoquées lors du débat avec la salle :

Mutualisation des moyens et des coûts (en cours avec le pôle gériatrique de Lamballe).

Demande de création d'hébergements temporaires ou de nuit.

Présence d'une équipe de médecins de nuit (le 22 est le seul département breton à ne pas posséder de « SOS Médecins »)

Professionnalisation d'emplois liés à la « silver économie »

Maintien des commerces et des possibilités de transport collectifs vers le bourg

Création d'un pôle de santé pluridisciplinaire et de grande ampleur à disposition de l'ensemble de la Côte de Penthièvre. Ce projet, en cours d'élaboration est une pièce indispensable à l'accompagnement des pathologies liées à l'âge.

Création d'un poste d'agent de convivialité au niveau municipal avec mission de rendre visite aux personnes âgées pour rompre la solitude et faire un suivi des personnes les plus fragiles.

En conclusion : on peut encore vivre bien à Erquy et choisir d'y vieillir mais les services doivent se maintenir et même se développer pour répondre à une demande croissante.

Agnès Baudoin & Pierre Pelan

L'Agenda:

25 février 2014	Réunion publique Raccordement Eolien
18 Avril 2014	Assemblée Générale

Contact
Information & Réactions :
courriel : secretariat@lenouvelessor.fr
web : <http://lenouvelessor.fr>